



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 78730

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le troisième appel à projets pour les PLAI adaptés lancé le 26 mars 2015. Le rapport d'application de la loi du 18 janvier 2013 relative au renforcement des obligations de production de logement social, qu'elle a co-rédigé, indique deux limites à la méthode de l'appel à projet national. Les délais trop courts et la spécialisation vers les PLAI adaptés ont eu pour conséquence non seulement la sous-consommation des crédits alloués aux deux premiers appels à projets mais également une inadéquation entre les territoires qui bénéficient effectivement des PLAI adaptés et ceux dont les besoins identifiés sont pourtant les plus pressants. Le rapport recommande donc d'intégrer directement la quasi-totalité de ces fonds aux enveloppes régionales des aides à la pierre de l'État consacrées aux logements PLAI et de n'en réserver qu'une partie résiduelle pour des appels à projets nationaux fléchés vers des PLAI innovants. Quelles modalités de ce nouvel appel à projet permettront de pallier les difficultés rencontrées lors des deux premières expériences ? Par ailleurs, il semblerait que les régions qui ont d'ores et déjà bien intégré les objectifs poursuivis et qui ont remonté un nombre significatif de projets ne seraient encouragées qu'à la marge dans cette troisième édition. Il se demande s'il ne conviendrait pas au contraire de reconnaître leurs efforts en les encourageant à poursuivre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78730

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3176

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)